



# ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

a.s.b.l. à caractère scientifique

Cher Membre,  
Au nom de l'ALDE, je vous invite à participer à notre

## **Assemblée générale annuelle**

**Jeudi 26 mai 2016 à 18 heures**

**Bâtiment « Weicker » de la Faculté de Droit, d'Economie et de  
Finance de l'Université de Luxembourg,  
4, rue Alphonse Weicker**

### **Ordre du jour**

1. Allocution de la Présidente,  
Acceptation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale,
2. Rapport du Secrétaire sur l'année associative écoulée,
3. Présentation des comptes par le Trésorier,  
Soumission et approbation des comptes de l'exercice écoulé,  
Soumission et approbation du budget pour le prochain exercice,  
Nomination ou reconduction de deux commissaires aux comptes,
4. Décharge du Conseil d'administration sortant,  
Renouvellement du C.A.,
5. Fixation des cotisations pour l'année associative 2016,
6. Présentation et discussion des activités projetées,
7. Divers

L'assemblée sera suivie à partir de 19 heures d'un exposé de Madame Sophie Capus, Ingénieur chef de division auprès du Service des sites contaminés de l'administration de l'Environnement sur le thème :  
« **Présentation de certains éléments de l'avant-projet de loi sur la protection des sols et la gestion des sites pollués** ».

A l'issue de la conférence de Madame Capus, un dîner sera organisé au restaurant Farinella, 13, rue Edward Steichen à Luxembourg (L-2540). Chaque participant supportera ses propres frais. Nous demandons aux personnes qui souhaitent participer à ce repas de bien vouloir s'inscrire moyennant le formulaire ci-joint.

Dans l'espoir de vous accueillir très nombreux, bien cordialement.

Nathalie Prüm-Carré  
Présidente

A. L. D. E., B.P. 197, L-2011 Luxembourg, Fax 44 22 55, E-mail: [info@alde.lu](mailto:info@alde.lu), [www.alde.lu](http://www.alde.lu),  
ASBL à caractère scientifique (Mémorial C 1994 - p. 16.686)  
CCPL IBAN LU06 1111 1216 7234 0000

L'ALDE est agréée par le Conseil de l'Ordre pour la dispense de formations dans le cadre de la formation permanente des avocats.



*Avec le soutien de la Faculté de Droit,  
d'Economie et de Finance de l'Université de  
Luxembourg*

 **Appel aux candidatures.**

En vertu des statuts, le C.A. est réputé démissionnaire à chaque Assemblée générale. Les administrateurs sortants qui souhaitent renouveler leur mandat ainsi que les membres désireux de s'adjoindre aux travaux du C.A. sont priés d'utiliser le formulaire en annexe pour introduire leur candidature.